



STADE LOUIS-NICOLLIN

**PLUS QU'UN STADE
UN LIEU DE VIE**



Atelier thématique :
ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE
ET INSERTION URBAINE

16 SEPTEMBRE 2021

LA CONCERTATION PUBLIQUE

- ↘ Une concertation réglementaire au titre du Code de l'environnement, en amont des autorisations nécessaires pour réaliser le projet.
- ↘ Conduite sous l'égide de la CNDP et de 2 garantes désignées
- ↘ Pour **informer** sur le projet et les études menées à ce jour, **recueillir les avis et contributions** du public pour affiner la programmation

ORDRE DU JOUR

- ↘ **Le mot des garantes**
- ↘ **Introduction - le projet de stade, les procédures et le cadre réglementaire : où en sommes-nous ?**
- ↘ **Les études nécessaires à la mise en œuvre du projet : les enjeux du projet en interface avec l'opération d'aménagement Ode à la Mer**
- ↘ **Les enjeux hydrauliques et les dispositions prévues**
- ↘ **Les enjeux écologiques et les dispositions prévues**
- ↘ **Les enjeux pour le cadre de vie et les dispositions prévues**

MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

- **Site internet**

www.stadelouisnicollin.fr



- **Ateliers thématiques sur inscription**



- Lundi 20 septembre • 18h > 21h
Accessibilité, stationnement et cohabitation des usages
- Mercredi 29 septembre • 18h > 21h
Socio-économie, activités in stadia et projet de ZAC
- Jeudi 30 septembre • 18h > 21h
Architecture, intégration paysagère et identité du stade

- ↘ **Expositions**

- ↘ **Débats mobiles près de chez vous**

- ↘ **Contributions écrites**

- Carte T disponible dans le dépliant
- Formulaire d'expression sur www.stadelouisnicollin.fr
- Par email contact@stadelouisnicollin.fr
- Par courrier

Montpellier Hérault Sport Club
Stade Louis-Nicollin,
Domaine de Grammont – CS 79041
34967 Montpellier Cedex 2



Pour contacter les garantes

nicole.klein@garant-cndp.fr

sophie.giraud@garant-cndp.fr

M^{me} Nicole KLEIN,
M^{me} Sophie GIRAUD

Garantes de la concertation

Commission nationale du débat public (CNDP)

nicole.klein@garant-cndp.fr

sophie.giraud@garant-cndp.fr

Vous pouvez nous contacter

Nicole Klein :

nicole.klein@garant-cndp.fr

Sophie Giraud :

sophie.giraud@garant-cndp.fr

LE PROJET DE STADE, LES PROCÉDURES ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

M. Jean-Pierre MASSINES

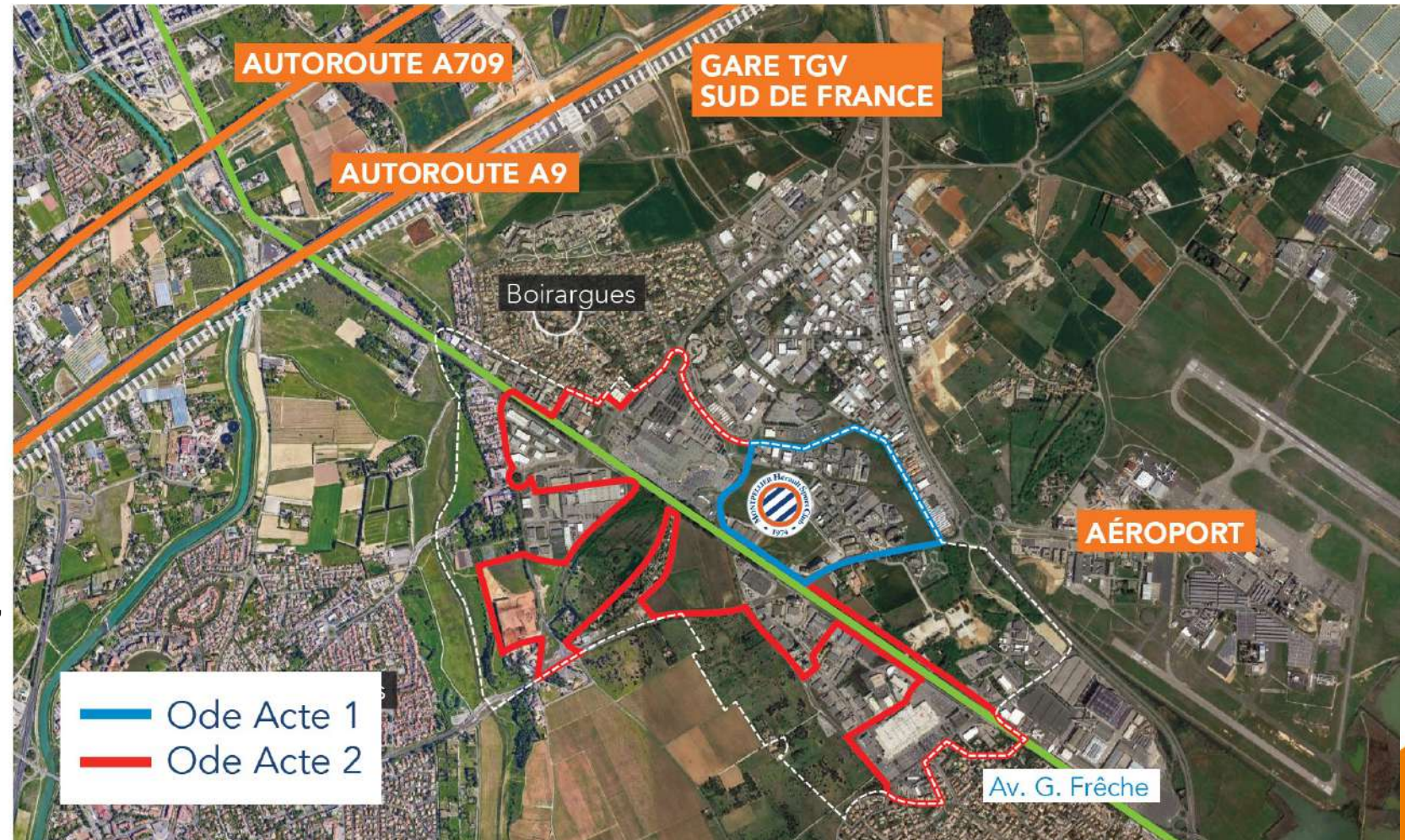
Directeur projet stade Louis-Nicollin
MHSC

M. Nicolas LAVENU

Responsable de secteur Service Métropole et Développement
SA3M

UN STADE NOVATEUR DANS UN QUARTIER INNOVANT

- 270 ha aménagés en plusieurs ZAC
- 100 000 m² minimum de commerces régénérés
- 8 000 logements diversifiés nouveaux
- 75 000 m² d'immobiliers d'entreprises
- Le stade Louis-Nicollin
- Le pôle Autonomie Santé métropolitain
- Un agri-parc
- Des équipements publics de proximité, notamment scolaires et culturels
- Plus de 50 ha d'espaces naturels préservés ou renaturés



L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

- ↘ **L'étude d'impact visera les 3 objectifs fondamentaux suivants :**
 - **Améliorer la conception des projets** en prévenant leurs conséquences environnementales
 - **Éclairer la décision publique**
 - **Rendre compte auprès du public**

- ↘ **Une étude qui mettra en évidence la démarche de l'évitement, de la réduction et de la compensation (ERC)**

- ↘ **Méthodologie de conduite de l'étude**
 - **Phase 1** Acquisition de données
 - **Phase 2** Cadrage de l'étude d'impact et pré-analyse des effets sur l'environnement
 - **Phase 3** Phase itérative d'amélioration du projet et de définition des mesures
 - **Phase 4** Finalisation de l'étude d'impact sur l'environnement

- ↘ **Des études thématiques sont en cours ou seront lancées pour définir les mesures ERC pertinentes :**
 - Étude d'accessibilité du stade lors des manifestations (atelier du 20/09/21)
 - Étude socio-économique (atelier du 29/09/21)
 - Étude d'insertion architecturale et paysagère (atelier du 30/09/21)
 - Étude faune flore (les premiers inventaires se sont déroulés fin janvier 2021)
 - Étude air et santé
 - Étude acoustique

LES PRINCIPAUX IMPACTS PRÉSENTIS

➤ Principaux impacts pressentis en phase chantier

- **Bénéfices pour l'emploi dont emplois indirects comme la restauration**
- Envol de poussière lors de la phase de terrassement
- Nuisances sonores dues à l'activité de chantier
- Production de déchets de chantier,
- Artificialisation (la zone est classée au PLU comme une zone à urbaniser)

➤ Principaux impacts pressentis en phase exploitation

- **Emplois**
- **Dynamisme du territoire via l'accueil de manifestations sportives et culturelles de rayonnement national voire international**
- Génération de trafic lors des événements
- Nuisances sonores liées à l'accueil des manifestations

DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR LE MHSC À L'ÉCHELLE DU PROJET DE NOUVEAU STADE

- **Assurer la sécurité publique** par l'actualisation de l'Étude de Sûreté et de Sécurité Publique
- **Assurer l'accessibilité du stade** en limitant les nuisances sur le réseau routier avec la mise en place d'alternatives à la voiture
- **Prendre en compte la vocation de la ZAC (pôle économique)** : compatible avec l'organisation de matchs essentiellement organisés les dimanches après-midi
- **Prendre en compte les enjeux liés aux changements climatiques** : le projet s'inscrit dans une démarche environnementale et une recherche de maîtrise de l'emprunte carbone de l'ouvrage
- **Maîtriser les nuisances sonores** via l'application de la réglementation relative au bruit de voisinage

STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

LES ENJEUX DU PROJET EN INTERFACE AVEC L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT ODE À LA MER

M. Nicolas LAVENU

Responsable de secteur Service Métropole
et Développement

SA3M

UNE PÉRIPHÉRIE COMMERCIALE À LA CONCEPTION DATÉE

- Urbanisme organisé autour de la voiture
- Très forte imperméabilisation
- Risque naturel hydraulique
- Mono-fonctionnalité et faible densité
- Formes commerciales désuètes et/ou en perte de vitesse

RÉINVESTIR L'EXISTANT



UN OBJECTIF DE RECONQUÊTE URBAINE POUR CRÉER UNE NOUVELLE POLARITÉ MÉTROPOLITAINE RÉSILIENTE

↪ Inscrit au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de 2006 et conforté au SCoT révisé de 2019, le projet porte :

- Le défi urbain de la transformation de la plus vaste périphérie commerciale de la métropole.
- La mutation vers un urbanisme plus mixte, plus compact et plus intense autour des stations de tramway, intégrant : logements diversifiés, immobiliers d'entreprises, services publics et privés, formes commerciales renouvelées mieux adaptées aux nouveaux modes de consommation et de distribution.
- Une réponse aux **enjeux de renaturation indispensables à la réparation d'une artificialisation excessive des sols, pour redonner ses droits à la nature** : retrouver et sécuriser les écoulements hydrauliques naturels et les continuités écologiques.

DES LOGIQUES D'INNOVATION URBAINE GUIDENT LE PROJET

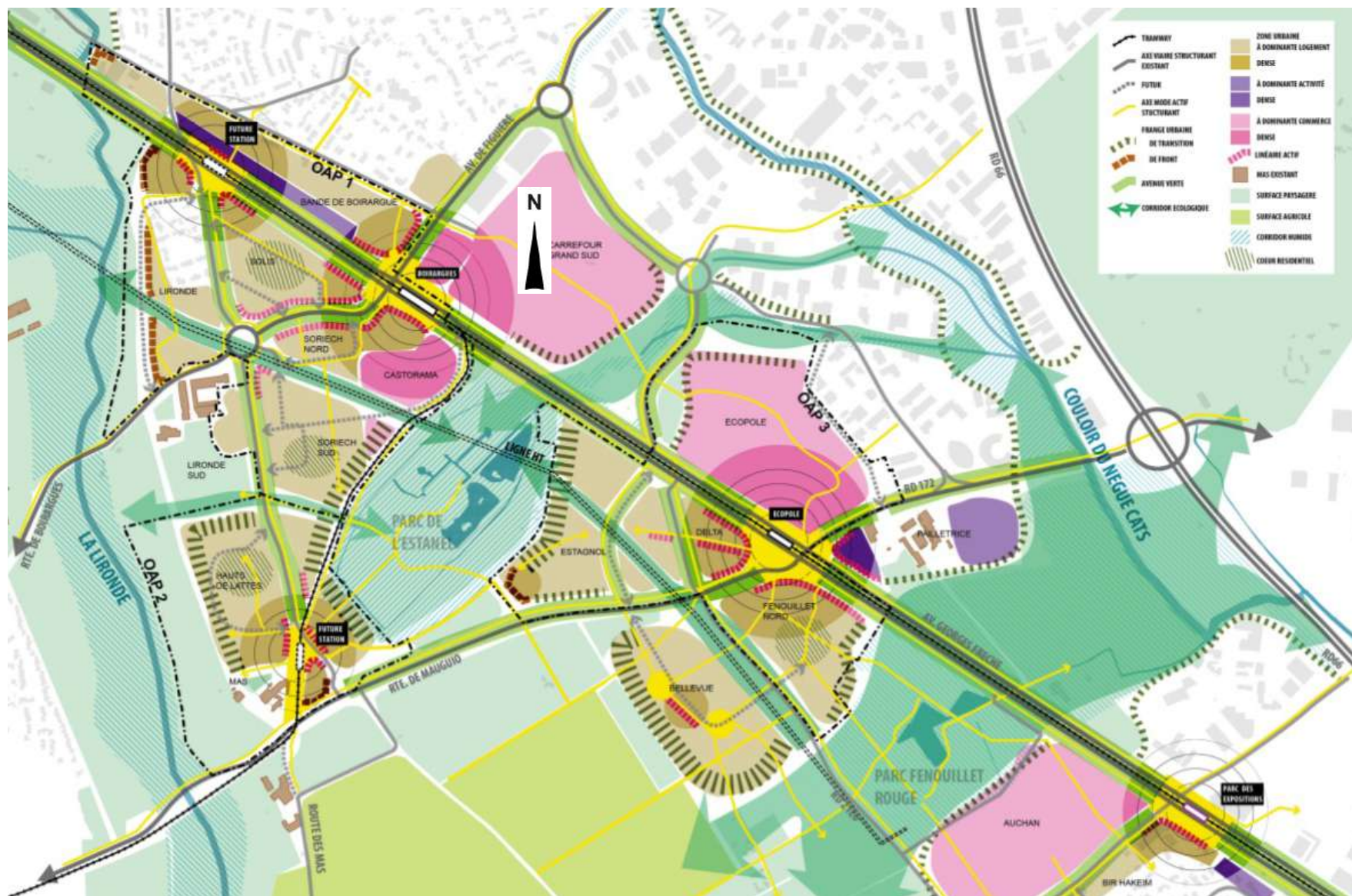


SCHÉMA FONCTIONNEL ET PROGRAMMATIQUE



STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

LES ENJEUX HYDRAULIQUES ET LES DISPOSITIONS PRÉVUES

M. Nicolas ZUMBIEHL

Chef du service GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des
Inondations – Direction de l'Eau et de
l'Assainissement – 3M

Politique publique de la Métropole Améliorer la résilience du territoire

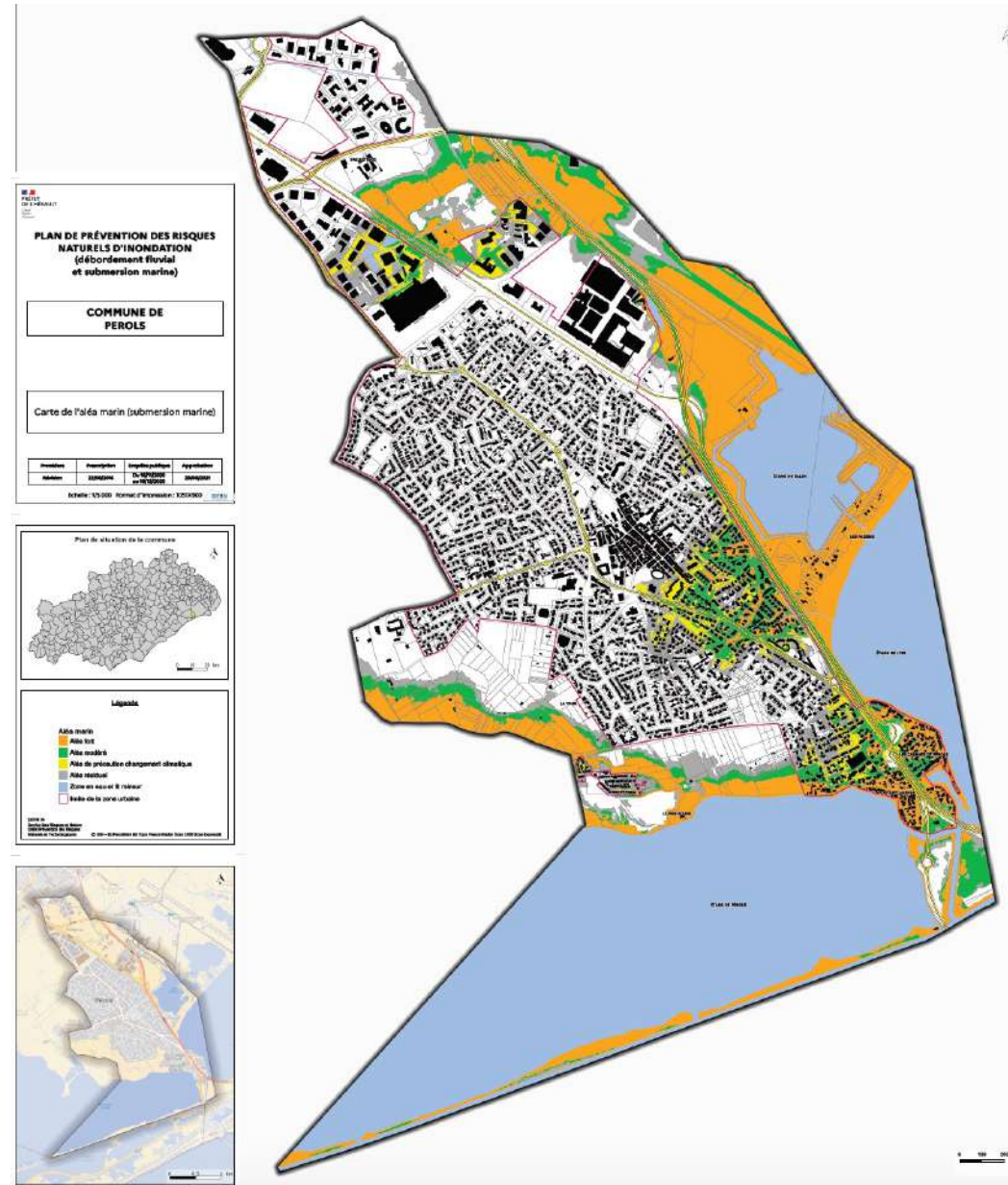
L'objectif de la Métropole est d'améliorer la résilience du territoire et des milieux aquatiques face aux risques d'inondations et aux effets du changement climatique

- en **augmentant la protection des populations, des biens et des activités économiques**
- en orientant les secteurs en développement en dehors des zones à risques et en **favorisant un renouvellement urbain résilient**
- en aidant à **organiser la gestion de crise**
- en **préservant et restaurant les milieux aquatiques** : cours d'eau, zones humides et chemin de l'eau



Cela permet de réduire durablement les risques et le coût des dommages lié aux inondations, tout en conservant et restaurant les multiples fonctionnalités des milieux aquatiques

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION COMMUNE DE PÉROLS



LE BASSIN VERSANT

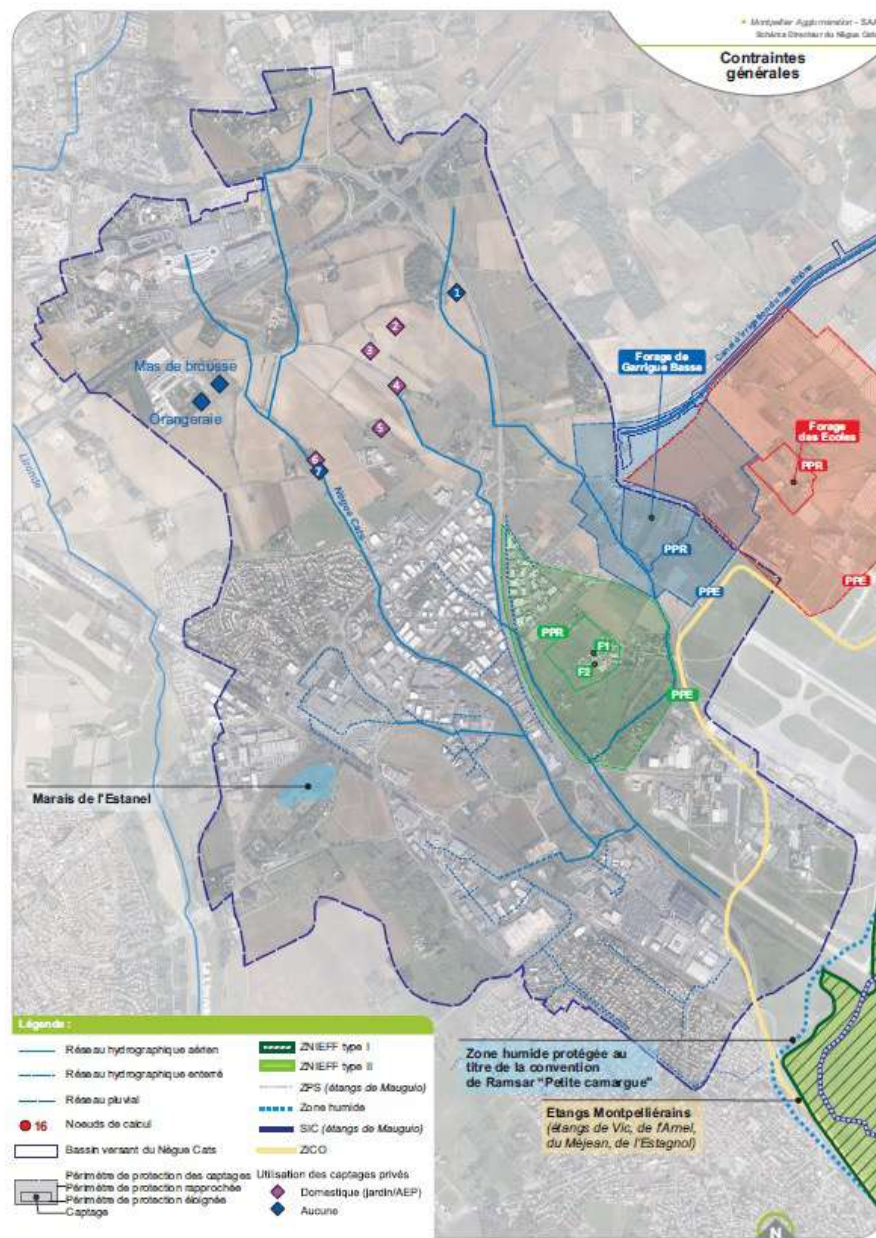
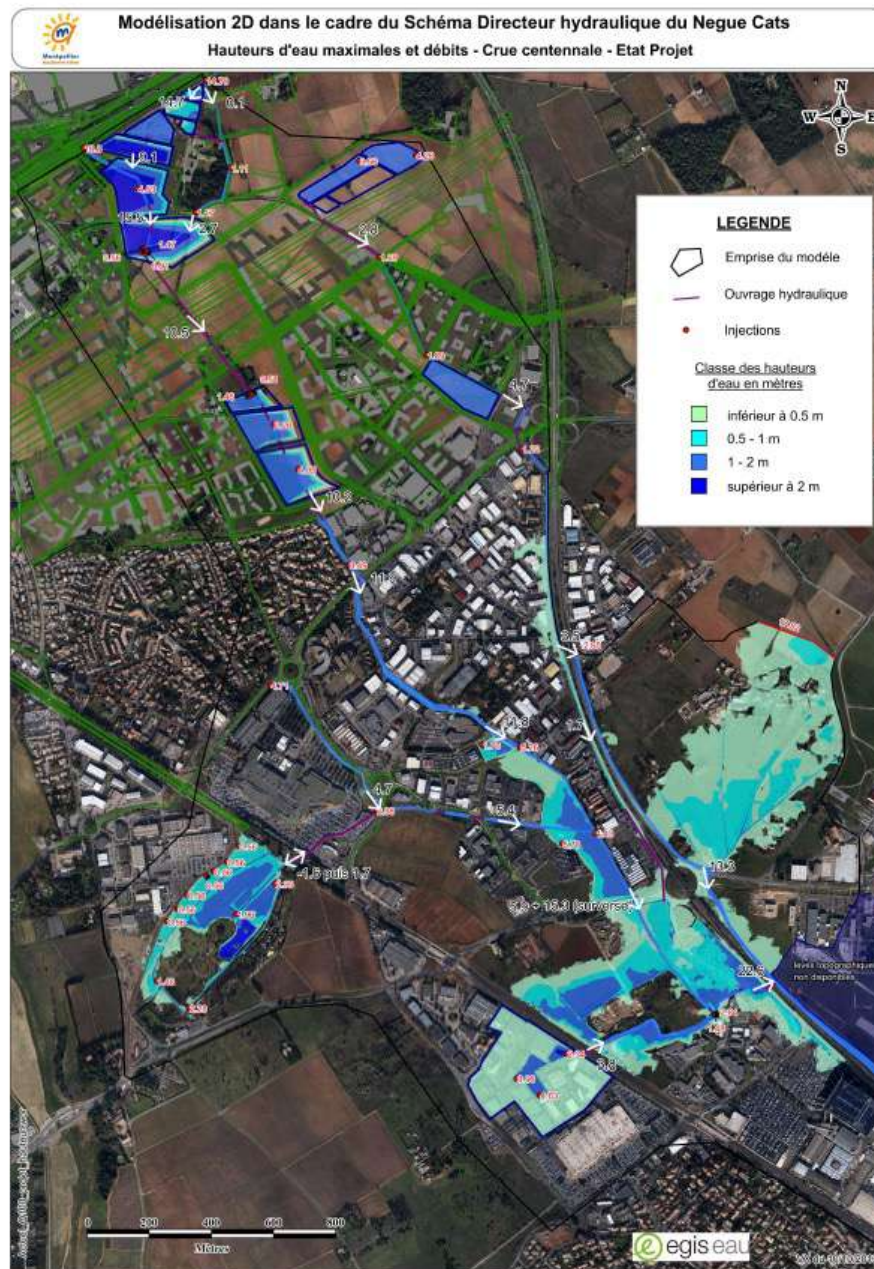


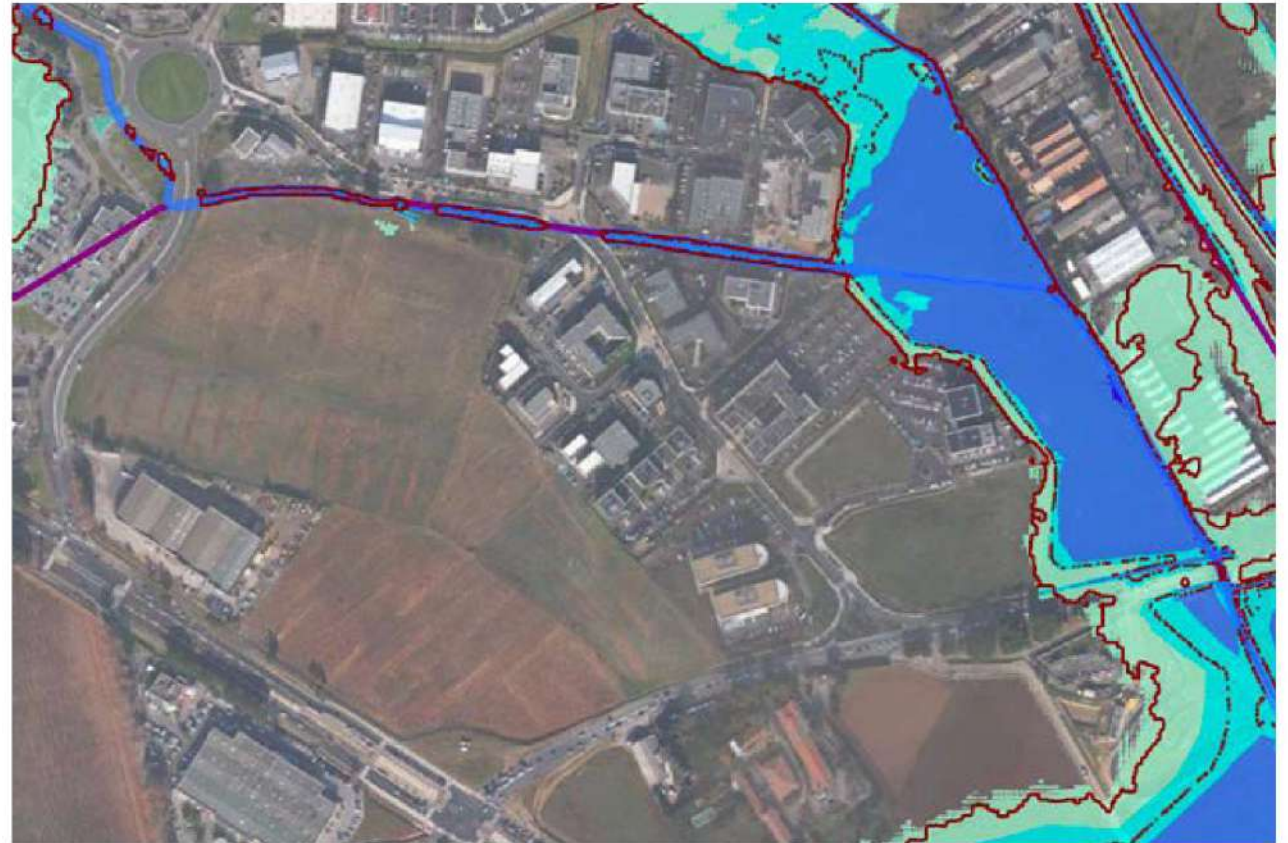
SCHÉMA DIRECTEUR HYDRAULIQUE DU NÈGUE CATS



ÉTAT DES LIEUX À L'ÉCHELLE DE LA ZAC ODE À LA MER

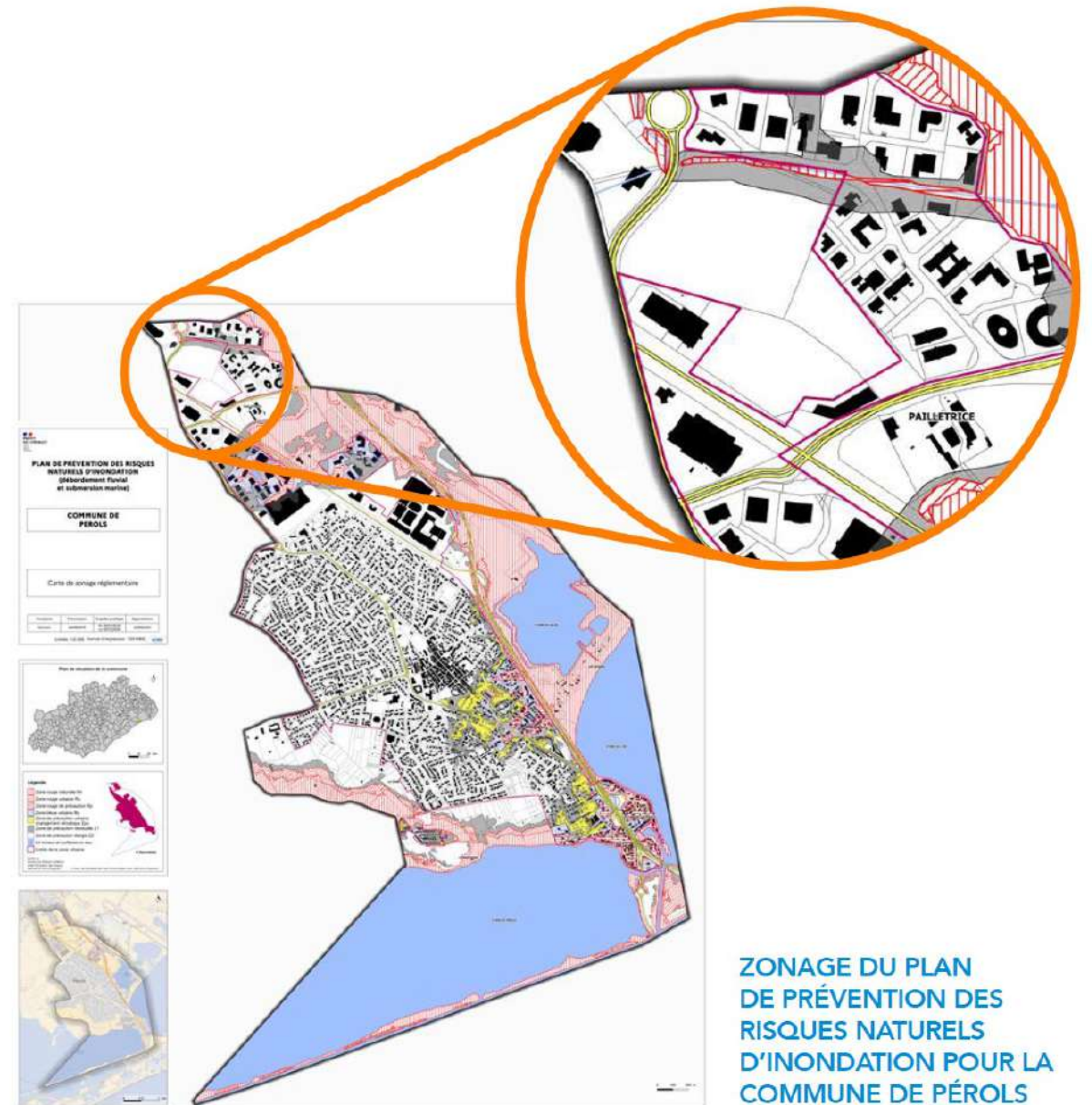
- Le cours d'eau **Nègue-Cats** borde à l'est la ZAC Ode Acte 1
- Dans le cadre d'un travail partenarial entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire sous l'égide des services de l'État, il est l'objet d'un **programme d'aménagement de prévention des inondations**
- Le fonctionnement du bassin versant est l'objet d'une modélisation dans le cadre d'un schéma directeur hydraulique validé par les services de l'État en 2014

CARTOGRAPHIE DES HAUTEURS D'EAU MAXIMALES DU NÈGUE-CATS POUR L'ÉVÈNEMENT DE SEPTEMBRE 2014



À L'ÉCHELLE DU PROJET DE STADE

- La zone d'implantation du stade est située en dehors de la zone inondable identifiée au PPRI de Pérols



LES ACTIONS DE PRÉVENTION DÉJÀ EN PLACE

- Des ouvrages hydrauliques permettant la compensation de l'urbanisation générée par ZAC Ode Acte 1 sont d'ores et déjà en place
- Le projet de stade respectera les coefficients d'imperméabilisation prévus par la réglementation en vigueur
- Dans le cadre de sa mise en œuvre, des espaces d'infiltration et de pleine terre pourraient permettre d'optimiser ces coefficients



STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

STADE
LOUIS-NICOLLIN

LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET LES DISPOSITIONS PRÉVUES

M. Damien CAREL

Bureau d'études INGEROP en charge de l'étude
d'impacts du projet de stade

ACTUALISATION DES INVENTAIRES FAUNE/FLORE*

Objectifs de l'inventaire :

- Actualiser les inventaires réalisés par ECOMED (2013)
- Qualifier l'état initial du site
- Définir les mesures pertinentes au regard de la biodiversité

Site connu depuis 2013

Principales espèces identifiées en 2013 :

- Decticelle des ruisseaux (potentielle)
- Pélodyte ponctué (avérée)
- Circaète Jean-le-Blanc (avérée)
- Outarde (avérée)
- Minioptère de Schreibers (très fortement potentiel)



ACTUALISATION DES INVENTAIRES FAUNE/FLORE

➤ Méthodologie :

- **Inventaire 4 saisons** – *Janvier 2021 à octobre 2021*
- **28 janvier** – Prospection diurne (oiseaux hivernants)
- **1^{er} avril** – Prospection diurne (habitats naturels, flore, invertébrés, reptiles)
- **8 avril** – Prospections diurnes (reptiles, oiseaux) et nocturnes (amphibiens, oiseaux et chiroptères)
- **11 mai** – Prospections diurnes (flore, amphibiens, reptiles, oiseaux)
- **15 juin** – Prospection diurne (reptiles, oiseaux)
- **7 juillet** – Prospections diurnes (flore, invertébrés, reptiles) et nocturnes (oiseaux, mammifères)
- **8 septembre** – Prospection nocturne (amphibiens, mammifères)
- **À venir entre septembre et octobre** – (amphibiens, reptiles, oiseaux)

ACTUALISATION DES INVENTAIRES FAUNE/FLORE

Premières observations :

- Insectes : **Decticelle des ruisseaux** (sauterelle liée aux zones humides), enjeu faible
- Reptiles : **Couleuvre de Montpellier** (enjeu faible)
- Amphibiens : **Pélodyte ponctué non contacté en 2021** (enjeu modéré), mais zones temporaires encore propices ; vérification possible à l'automne
- Quelques espèces d'oiseaux patrimoniales, mais peu ou pas d'interaction avec la zone d'étude : Guêpier d'Europe (en recherche alimentaire), Circaète Jean-le-Blanc, Huppe fasciée (en transit)
- **Outarde canepetière** (espèce non nicheuse dans la zone d'étude, aire de repos ponctuelle)

Confirmation d'absence d'enjeux significatifs sur la zone

ACTUALISATION DES INVENTAIRES FAUNE/FLORE

↘ Premières pistes de mesures de réduction

- Adaptation du calendrier des travaux
- Méthodologie spécifique pour le démantèlement de gîte
- Limitation et adaptation de l'éclairage
- Aménagements spécifiques à la faune dans des secteurs conservés
- Encadrement écologique des travaux

STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

LES ENJEUX POUR LE CADRE DE VIE ET LES DISPOSITIONS PRÉVUES

M. Gilles SAUVAGE

Bureau d'études SCE en charge des études
acoustique, air et santé

↪ Enjeux :

- Bien décrire l'occupation actuelle du sol, l'état initial acoustique et les sources sonores existantes/prévues
- Préserver un environnement sonore relativement calme à modéré
- Évaluer les incidences temporaires et permanentes, en fonctionnement « normal » (hors matchs) et les jours de match (20 à 25 dates/an)

↪ Moyens :

- Métrologie
- Modélisation
- Mesures de réduction /suivi d'impact adaptées



Pour information (site du CIDB) :

<https://www.bruit.fr/>

↘ Enjeux :

- Bien décrire l'état initial de la qualité de l'air (pollution « de fond ») et les sources d'émission existantes/prévues
- Préserver une qualité de l'air qui est bonne, avec un focus particulier sur les polluants des grandes agglos (NO_x – NO₂ – PM₁₀ – PM_{2,5})
- Évaluer les incidences temporaires et permanentes, en fonctionnement « normal » (hors matchs) et les jours de match (20 à 25 dates/an)

↘ Moyens :

- Métrologie
- Modélisation
- Mesures de réduction /suivi d'impact adaptées



Pour information (site ATMO) :
<https://atmo-occitanie.org/>

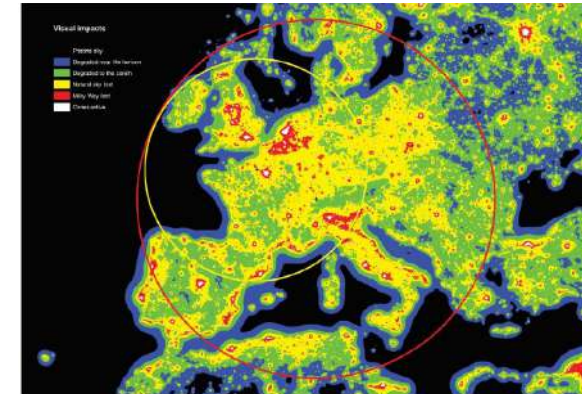
POLLUTION VISUELLE

➤ Enjeux :

- Bien décrire l'état initial (sources lumineuses, bilan de puissance, typologie des dispositifs d'éclairage, temporalités de fonctionnement,)
- Concevoir un projet adapté au contexte et usages (espaces publics et stade) de façon à préserver une « trame noire » sur le territoire communal (réduction des consommations d'énergie, de la pollution lumineuse, préservation de la Biodiversité)
- Évaluer les incidences temporaires et permanentes, en fonctionnement « normal » (hors matchs) et les jours de match (20 à 25 dates/an)

➤ Moyens :

- Bibliographie
- Ingénierie et REX des futurs exploitants
- Charte d'éclairage public entre 3M et ADEME et l'ADEME



Pour information (MTE) :
<https://www.ecologie.gouv.fr/pollution-lumineuse>

DISPOSITIONS PRÉVUES

↳ Un concept :

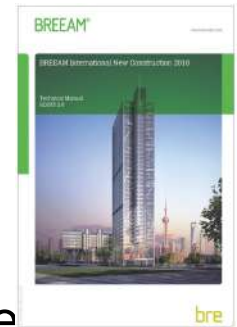
- Un stade qui s'intègre harmonieusement dans le projet urbain de la Métropole : régénération urbaine, accessibilité pour tous (toutes générations et tous modes), la « ville du ¼ heure » qui valorise les mobilités douces et les transports en commun
- Une méthode de travail entre SA3M et MHSC (co-construction) de façon à élaborer et faire vivre un dialogue harmonieux entre l'équipement et son territoire (environnement, santé, économie, ...)

↳ Une exigence :

- A minima, le respect des réglementations + La Qualité Environnementale (infrastructures, bâtiment, entretien-maintenance, ACV, ...)

↳ Des moyens :

- À court terme, poursuivre les études (étude prévisionnelle déplacements, Mithra Sig, ADMS, ...)
- Prendre appui sur des référentiels éprouvés
- Évaluation après mise en service



STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

- **Site internet**

www.stadelouisnicollin.fr



- **Ateliers thématiques sur inscription**



- Lundi 20 septembre • 18h > 21h
Accessibilité, stationnement et cohabitation des usages
- Mercredi 29 septembre • 18h > 21h
Socio-économie, activités in stadia et projet de ZAC
- Jeudi 30 septembre • 18h > 21h
Architecture, intégration paysagère et identité du stade

- ↘ **Expositions**

- ↘ **Débats mobiles près de chez vous**

- ↘ **Contributions écrites**

- Carte T disponible dans le dépliant
- Formulaire d'expression sur www.stadelouisnicollin.fr
- Par email contact@stadelouisnicollin.fr
- Par courrier

Montpellier Hérault Sport Club
Stade Louis-Nicollin,
Domaine de Grammont – CS 79041
34967 Montpellier Cedex 2



Pour contacter les garantes

nicole.klein@garant-cndp.fr

sophie.giraud@garant-cndp.fr

**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**

www.stadelouisnicollin.fr

STADE
LOUIS-NICOLLIN



ANNEXES